



SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Le 24 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMAZON FRANCE LOGISTIQUE

Victoire des syndicats français sur le géant Amazon

La CFDT Services se félicite de la décision de la Cour d'Appel de Versailles de confirmer la condamnation d'Amazon France Logistique.

La priorité dans la période pour toutes les équipes CFDT est de veiller à ce que les employeurs prennent les mesures nécessaires à la protection de la santé et de la sécurité des salariés tel que la loi leur impose.

Cette décision historique conforte ce que nous revendiquons au quotidien dans les entreprises : la reconnaissance du rôle des représentants des salariés qui, rappelons le, sont formés à l'évaluation des risques et accompagnés par des experts.

La CFDT Services souhaite qu'Amazon France Logistique retrouve la raison et qu'elle s'attèle à inclure les partenaires sociaux sur la réflexion pour la reprise de l'activité, dans des conditions satisfaisantes pour tous.

Julien Vincent
Délégué syndical central
Amazon France Logistique
07 68 98 47 03

Adrien Guellec
Secrétaire National
07 69 48 73 47
guelleca@cfdt-services.fr

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
stanciuo@cfdt-services.fr